

**Quai Saint-Louis** commence rue de la Piperie finit rue du Séchoir

Anciennes dénominations, quai de la Condamine, Colbert, de la Sècherie. Un accord entre la Mairie de Nantes et la famille Carré de Luzançay le fit devenir « Saint-Louis ».

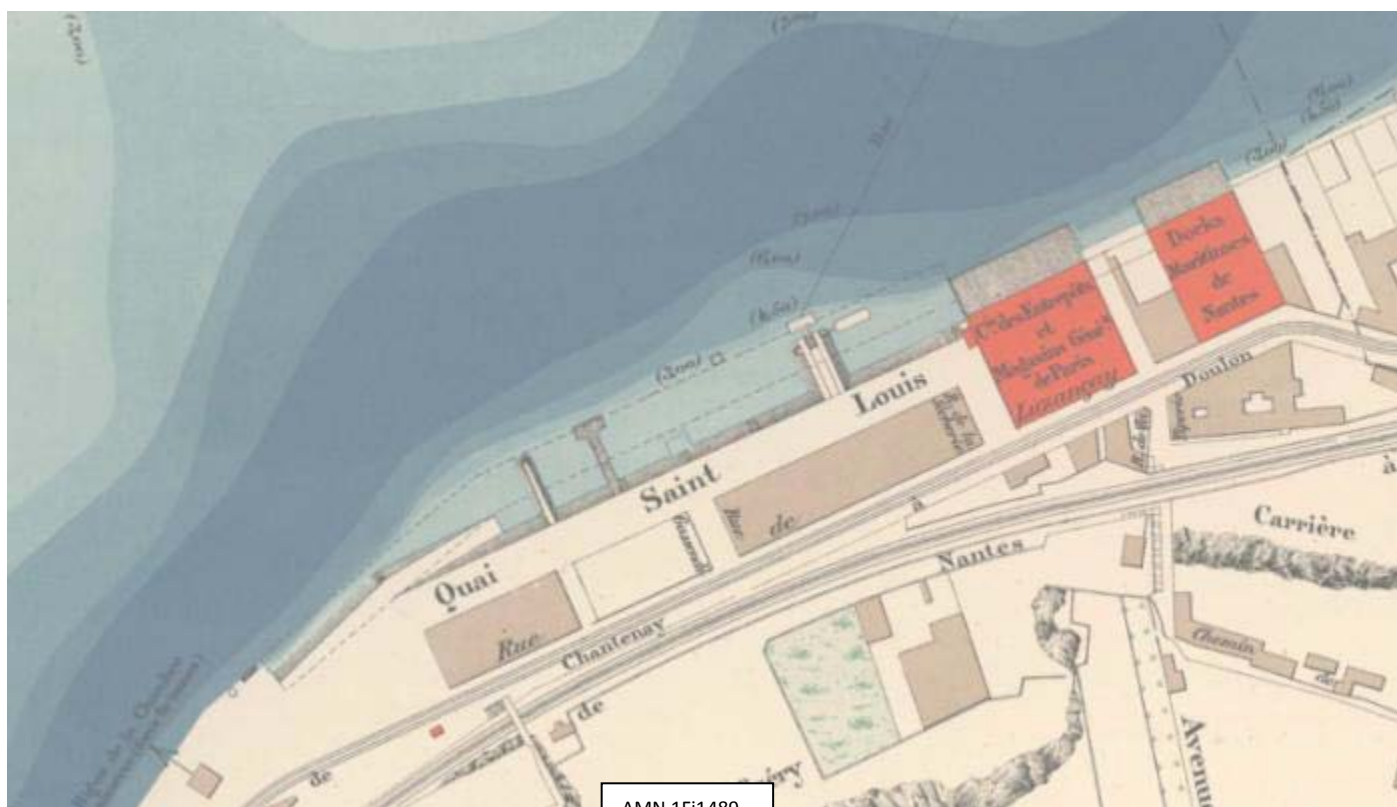
Le 24 mars 1827 une pétition est adressée à Louis Levesque, Maire de Nantes : « *les soussignés habitants ... ont l'honneur de vous exposer que la partie du quai qui va de la cale des cents pas à la perrière de Miséry, n'étant ni pavée, ni empierrée, devient presque impraticable chaque hiver parce que les grosses charrettes chargées de pavés qui parcourent journellement cet espace creusent par leur énorme pesanteur sur toute cette partie du quai de profondes ornières qui se remplissent tellement d'eau et de fange que les piétons eux-mêmes éprouvent les plus grandes difficultés pour traverser cet endroit.* »

Ils souhaitent que les déchets des carrières soient utilisés pour stabiliser le sol. Ils font référence à l'invention de Mac Adam pour la méthode d'empierrement.

Suivent les signatures de Mathurin Crucy, Louis Say, Julien Durand-Gasselien, Bettinger...

C'est un problème récurant pour le quartier. Il ne sera résolu qu'avec l'agrandissement du quai, sa consolidation. La construction de la voie de chemin de fer y fut pour partie.

Cet extrait d'un plan de 1889 indique que le quai n'a pas encore son aspect définitif, les entrepôts de la compagnie des Chargeurs Réunis seront construits sur les pointillés bordant les appontements





AMN 13 Fi 2834

Les derniers déchargements de bananiers se faisaient quai des Antilles. Mais avant-guerre les entrepôts du quai Saint-Louis les hébergèrent. Témoins ces photos des archives de 1935.



AMN 13 Fi 2825